



COMMUNE DE SURBOURG

Liste des délibérations examinées

lors de la séance du conseil municipal du 16/12/2024

Numéro	Objet	Décision
76-2024	Désignation d'un secrétaire de séance	Approuvée
77-2024	Approbation du compte-rendu de la séance du 05/11/2024	Approuvée
78-2024	Autorisation d'engagement de 25 % des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025 du budget principal	Approuvée
79-2024	Subvention d'équilibre exceptionnelle au budget annexe de l'assainissement	Approuvée
80-2024	Prix décorations de Noël 2024	Approuvée
81-2024	Noël cadeaux aux bénévoles	Approuvée
82-2024	Association VJS - Demande de subvention pour la plantation d'arbres	Approuvée
83-2024	Musique Sainte Cécile – Demande de subvention pour le remplacement de la batterie	Approuvée
84-2024	Séminaire de Walbourg - Demande de subvention pour un voyage scolaire	Approuvée
85-2024	ONF – Programme des travaux patrimoniaux et d'exploitation 2025	Approuvée
86-2024	Extension de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle - Convention d'études	Approuvée
87-2024	Création d'un chemin piétonnier au lieu-dit « Auf der Pfistermatt »	Approuvée
88-2024	Convention de partenariat avec la CEA pour la gestion de la bibliothèque	Approuvée

Le Maire
Olivier ROUX

COMMUNE DE SURBOURG

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 19

Conseillers présents : 13

Séance du 16 décembre 2024

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

Etaient présents : MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, WAGNER Bruno, WILHELM Pierre.

Mmes BASTIAN Cathie, BAUMULLER Anne, MULLER Anne, MULLER Véronique, REYMANN Aurélie, ROTH Valérie, SCHMITZ Nathalie.

Absents excusés :

Mme OESTERLE Nadia donne procuration à Mme SCHMITZ Nathalie

Mme LANG Anaïs donne procuration à Mme MULLER Anne

M. SIRVENT Claude donne procuration à M. GROSSHANS Daniel

M. TROLL Olivier donne procuration à M. SCHEIBEL Gérard (absent)

Absents non excusés :

MM. GERBER Rémi, SCHEIBEL Gérard

Nombre de voix délibératives : 13 + 3 procurations

Délibération n° 76-2024

Objet : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de désigner Mme Cathie BASTIAN pour remplir cette fonction.

Pour extrait conforme,
Surbourg, le 17/12/2024

Le Maire
Olivier ROUX



La secrétaire de séance
Cathie BASTIAN



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de WISSEMBOURG
67250

COMMUNE DE SURBOURG

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 13

Séance du 16 décembre 2024

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

Etaient présents : MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, WAGNER Bruno, WILHELM Pierre.
Mmes BASTIAN Cathie, BAUMULLER Anne, MULLER Anne, MULLER Véronique, REYMANN Aurélie, ROTH Valérie, SCHMITZ Nathalie.

Absents excusés :

Mme OESTERLE Nadia donne procuration à Mme SCHMITZ Nathalie
Mme LANG Anaïs donne procuration à Mme MULLER Anne
M. SIRVENT Claude donne procuration à M. GROSSHANS Daniel
M. TROLL Olivier donne procuration à M. SCHEIBEL Gérard (absent)

Absents non excusés :

MM. GERBER Rémi, SCHEIBEL Gérard

Nombre de voix délibératives : 13 + 3 procurations

Délibération n° 77-2024

Objet : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 5 NOVEMBRE 2024

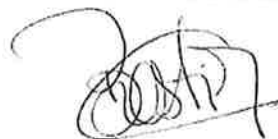
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 5 novembre 2024.

Pour extrait conforme,
Surbourg, le 17/12/2024

Le Maire
Olivier ROUX



La secrétaire de séance
Cathie BASTIAN



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de WISSEMBOURG
67250

COMMUNE DE SURBOURG

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 19

Conseillers présents : 13

Séance du 16 décembre 2024

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

Etaient présents : MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, WAGNER Bruno, WILHELM Pierre.

Mmes BASTIAN Cathie, BAUMULLER Anne, MULLER Anne, MULLER Véronique, REYMANN Aurélie, ROTH Valérie, SCHMITZ Nathalie.

Absents excusés :

Mme OESTERLE Nadia donne procuration à Mme SCHMITZ Nathalie

Mme LANG Anaïs donne procuration à Mme MULLER Anne

M. SIRVENT Claude donne procuration à M. GROSSHANS Daniel

M. TROLL Olivier donne procuration à M. SCHEIBEL Gérard (absent)

Absents non excusés :

MM. GERBER Rémi, SCHEIBEL Gérard

Nombre de voix délibératives : 13 + 3 procurations

Délibération n° 78-2024

Objet : AUTORISATION D'ENGAGEMENT DE 25% DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET PRINCIPAL

Selon l'article L.1612-1 Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que du « Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits.

Pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme ou d'engagement votée sur des exercices antérieurs, l'exécutif peut les liquider et les mandater dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme ou d'engagement.

Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, sont inscrits au budget lors de son adoption. Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions ci-dessus. »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix :

- **AUTORISE M. le Maire, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2025 du budget principal, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2025, telles que mentionnées ci-dessous, hors restes à réaliser, et non compris les crédits afférents au remboursement de la dette :**

Comptes	Libellés DÉPENSES	Montant ouvert en 2024	Montant autorisé avant vote du budget 2025
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations et 204)	2 500,00 €	625,00 €
2031	Frais d'études	2 500,00 €	625,00 €
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	8 000,00 €	2 000,00 €
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	7 000,00 €	1 750,00 €
20422	Privé : Bâtiments, installations	1 000,00 €	250,00 €
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	105 708,10 €	26 427,03 €
2111	Terrains nus	10 000,00 €	2 500,00 €
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	952,20 €	238,05 €
21316	Equipements du cimetière	16 000,00 €	4 000,00 €
21316	Autres bâtiments publics	5 400,00 €	1 350,00 €
21352	Bâtiments privés	3 000,00 €	750,00 €
2151	Réseaux de voirie	28 499,87 €	7 124,97 €
2152	Installations de voirie	6 000,00 €	1 500,00 €
21568	Autre matériel, outillage incendie	9 000,00 €	2 250,00 €
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	5 000,00 €	1 250,00 €
21838	Autre matériel informatique	5 162,00 €	1 290,50 €
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	2 100,00 €	525,00 €
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	7 818,15 €	1 954,54 €
2185	Matériel de téléphonie	775,88 €	193,97 €
2188	Autres immobilisations corporelles	6 000,00 €	1 500,00 €
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	621 500,00 €	155 375,00 €
2313	Constructions	167 000,00 €	41 750,00 €
2315	Install., matériel et outill. technique	454 500,00 €	113 625,00 €

- **DIT** que les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, seront inscrits au budget primitif 2025 du budget principal lors de son adoption.

Pour extrait conforme,
Surbourg, le 17/12/2024

Le Maire
Olivier ROUX

La secrétaire de séance
Cathie BASTIAN

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de WISSEMBOURG
67250

COMMUNE DE SURBOURG

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 13

Séance du 16 décembre 2024

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

Etaient présents : MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, WAGNER Bruno, WILHELM Pierre.
Mmes BASTIAN Cathie, BAUMULLER Anne, MULLER Anne, MULLER Véronique, REYMANN Aurélie, ROTH Valérie, SCHMITZ Nathalie.

Absents excusés :

Mme OESTERLE Nadia donne procuration à Mme SCHMITZ Nathalie
Mme LANG Anaïs donne procuration à Mme MULLER Anne
M. TROLL Olivier donne procuration à M. SCHEIBEL Gérard
M. SIRVENT Claude donne procuration à M. GROSSHANS Daniel

Absents non excusés :

MM. GERBER Rémi, SCHEIBEL Gérard

Nombre de voix délibératives : 13 + 3 procurations

Délibération n° 79-2024

Objet : SUBVENTION D'EQUILIBRE EXCEPTIONNELLE AU BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Maire explique que le code général des collectivités territoriales prévoit la possibilité pour les communes de moins de 3 000 habitants de verser une subvention du budget principal vers le budget annexe de l'assainissement. Il propose donc d'approuver le versement d'une subvention d'un montant de 17 000€ pour permettre l'équilibre du budget annexe de l'assainissement.

VU l'article L. 2224-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui autorise les communes de moins de 3000 habitants à verser des subventions aux services d'eau et d'assainissement,

CONSIDERANT la nécessité de recourir au versement d'une subvention du budget principal vers le budget annexe de l'assainissement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

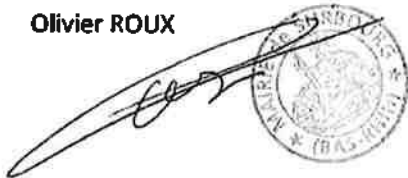
- **DECIDE** d'attribuer une subvention d'équilibre du budget principal vers le budget annexe d'assainissement d'un montant de 17 000€

- **DIT** que les crédits seront inscrits :
 - En dépense à l'article 65736221 – subventions de fonctionnement aux organismes publics, établissements et services rattachés à caractère industriel et commercial non dotés de la personnalité morale,

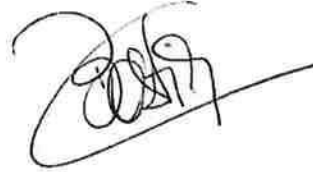
 - En recette à l'article 7741 du budget annexe de l'assainissement.

Pour extrait conforme,
Surbourg, le 17/12/2024

Le Maire
Olivier ROUX



La secrétaire de séance
Cathie BASTIAN



COMMUNE DE SURBOURG

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 13

Séance du 16 décembre 2024

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

Etaient présents : MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, WAGNER Bruno, WILHELM Pierre.
Mmes BASTIAN Cathie, BAUMULLER Anne, MULLER Anne, MULLER Véronique, REYMANN Aurélie, ROTH Valérie, SCHMITZ Nathalie.

Absents excusés :

Mme OESTERLE Nadia donne procuration à Mme SCHMITZ Nathalie
Mme LANG Anaïs donne procuration à Mme MULLER Anne
M. SIRVENT Claude donne procuration à M. GROSSHANS Daniel
M. TROLL Olivier donne procuration à M. SCHEIBEL Gérard (absent)

Absents non excusés :

MM. GERBER Rémi, SCHEIBEL Gérard

Nombre de voix délibératives : 13 + 3 procurations

Délibération n° 80-2024

Objet : PRIX DECORATIONS DE NOEL 2024

Le concours des décorations de Noël, organisé par la commune de Surbourg, a pour objectif de récompenser les actions menées par les habitants pour la décoration de leurs maisons, fenêtres ou balcons aux couleurs des fêtes de fin d'année.

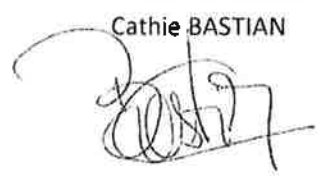
Cette année il n'y aura pas de différenciation entre les décorations et les illuminations.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des voix, décide d'allouer un budget de 1100 € pour la remise des prix aux participants.

Pour extrait conforme,
Surbourg, le 17/12/2024
Le Maire
Olivier ROUX



La secrétaire de séance
Cathie BASTIAN



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de WISSEMBOURG
67250

COMMUNE DE SURBOURG

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 13

Séance du 16 décembre 2024

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

Etaient présents : MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, WAGNER Bruno, WILHELM Pierre.
Mmes BASTIAN Cathie, BAUMULLER Anne, MULLER Anne, MULLER Véronique, REYMANN Aurélie, ROTH Valérie, SCHMITZ Nathalie.

Absents excusés :

Mme DESTERLE Nadia donne procuration à Mme SCHMITZ Nathalie
Mme LANG Anaïs donne procuration à Mme MULLER Anne
M. SIRVENT Claude donne procuration à M. GROSSHANS Daniel
M. TROLL Olivier donne procuration à M. SCHEIBEL Gérard (absent)

Absents non excusés :

MM. GERBER Rémi, SCHEIBEL Gérard

Nombre de voix délibératives : 13 + 3 procurations

Délibération n° 81-2024

Objet : NOEL : CADEAUX AUX BENEVOLES

Depuis quelques années le Conseil Municipal récompense les bénévoles réguliers qui ont donné de leur temps pour la commune.

L'année 2024 a encore connu une implication exceptionnelle de la part de bénévoles et des centaines d'heures ont été réalisées. Pour certaines de manière ponctuelle mais pour d'autres de manière très régulière.

Il s'agit notamment de :

- la fabrication des décorations de Noël pour les espaces verts
- le soutien au travail quotidien de nos agents techniques
- les travaux au cimetière pour la Toussaint
- les travaux à la maisonnette du cimetière
- le nettoyage de la place de la Mairie
- le déménagement et emménagement de la bibliothèque
- la gestion de la bibliothèque
- et bien d'autres actions ...

Le Maire tient à remercier tout particulièrement l'ensemble des bénévoles qui ont apporté leur aide à la municipalité.

Il propose au Conseil Municipal de reconduire en 2024 l'action de récompense aux bénévoles réguliers et d'attribuer un budget de 1000 € pour l'achat de cadeaux afin de les remercier pour les heures qu'ils ont accordées à la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, décide d'attribuer un budget de 1000 € afin d'offrir un cadeau aux bénévoles réguliers.

Pour extrait conforme,
Surbourg, le 17/12/2024

Le Maire
Olivier ROUX



La secrétaire de séance
Cathie BASTIAN



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de WISSEMBOURG
67250

COMMUNE DE SURBOURG

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 13

Séance du 16 décembre 2024

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

Etaient présents : MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, WAGNER Bruno, WILHELM Pierre.
Mmes BASTIAN Cathie, BAUMULLER Anne, MULLER Anne, MULLER Véronique, REYMANN Aurélie, ROTH Valérie, SCHMITZ Nathalie.

Absents excusés :

Mme OESTERLE Nadia donne procuration à Mme SCHMITZ Nathalie
Mme LANG Anaïs donne procuration à Mme MULLER Anne
M. SIRVENT Claude donne procuration à M. GROSSHANS Daniel
M. TROLL Olivier donne procuration à M. SCHEIBEL Gérard (absent)

Absents non excusés :

MM. GERBER Rémi, SCHEIBEL Gérard

Nombre de voix délibératives : 13 + 3 procurations

Délibération n° 82-2024

Objet : ASSOCIATION VJS - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA PLANTATION D'ARBRES

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de subvention formulée par l'association « vergers et jardins » de Surbourg pour l'achat d'arbres fruitiers dans le cadre d'un projet de plantation organisé avec les enfants de l'école élémentaire. Le montant de la dépense s'élève à 230,45€.

Le Conseil Municipal,


Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention de 230,45€ correspondant à la dépense TTC de l'association « vergers et jardins » de Surbourg pour l'achat d'arbres fruitiers,

- **AUTORISE** le Maire à procéder au règlement de la somme et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- **DIT** que les crédits seront prévus au budget primitif principal 2025.

Pour extrait conforme,
Surbourg, le 17/12/2024

Le Maire
Olivier ROUX

A circular official stamp of the Municipality of Surbourg is partially obscured by a large, stylized handwritten signature in black ink. The stamp contains the text 'MUNICIPALITE DE SURBOURG' and '1924'.

La secrétaire de séance
Cathie BASTIAN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Bastian', is written over a faint circular stamp.

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de WISSEMBOURG
67250

COMMUNE DE SURBOURG

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 13

Séance du 16 décembre 2024

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

Etaient présents : MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, WAGNER Bruno, WILHELM Pierre.
Mmes BASTIAN Cathie, BAUMULLER Anne, MULLER Anne, MULLER Véronique, REYMANN Aurélie, ROTH Valérie, SCHMITZ Nathalie.

Absents excusés :

Mme OESTERLE Nadia donne procuration à Mme SCHMITZ Nathalie
Mme LANG Anaïs donne procuration à Mme MULLER Anne
M. SIRVENT Claude donne procuration à M. GROSSHANS Daniel
M. TROLL Olivier donne procuration à M. SCHEIBEL Gérard (absent)

Absents non excusés :

MM. GERBER Rémi, SCHEIBEL Gérard

Nombre de voix délibératives : 13 + 3 procurations

Délibération n° 83-2024

Objet : MUSIQUE SAINTE CECILE – DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE REMPLACEMENT DE LA BATTERIE

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de subvention formulée par la Musique Sainte Cécile de Surbourg.

L'association souhaite remplacer la batterie devenue vétuste. Le devis s'élève à 2 046,00€ TTC.

Elle sollicite le conseil municipal pour une subvention de 20%.

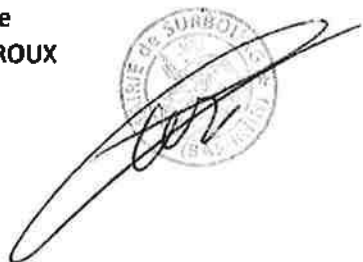
Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention de 409,20€ correspondant à 20% de la dépense de 2 046,00€ TTC à la Musique Sainte Cécile de Surbourg pour l'acquisition d'une nouvelle batterie,
- **AUTORISE** le Maire à procéder au règlement de la somme sur présentation des factures et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- **DIT** que les crédits seront prévus au budget primitif principal 2025.

Pour extrait conforme,
Surbourg, le 17/12/2024

Le Maire
Olivier ROUX

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal contains the text 'MUNICIPALITE DE SURBOURG' and '1870'.

La secrétaire de séance
Cathie BASTIAN

The image shows a handwritten signature in black ink.

COMMUNE DE SURBOURG

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 13

Séance du 16 décembre 2024

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

Etaient présents : MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, WAGNER Bruno, WILHELM Pierre.

Mmes BASTIAN Cathie, BAUMULLER Anne, MULLER Anne, MULLER Véronique, REYMANN Aurélie, ROTH Valérie, SCHMITZ Nathalie.

Absents excusés :

Mme OESTERLE Nadia donne procuration à Mme SCHMITZ Nathalie
Mme LANG Anaïs donne procuration à Mme MULLER Anne
M. SIRVENT Claude donne procuration à M. GROSSHANS Daniel
M. TROLL Olivier donne procuration à M. SCHEIBEL Gérard (absent)

Absents non excusés :

MM. GERBER Rémi, SCHEIBEL Gérard

Nombre de voix délibératives : 13 + 3 procurations

Délibération n° 84-2024

**Objet : SEMINAIRE DE WALBOURG - DEMANDE DE SUBVENTION POUR UN VOYAGE
SCOLAIRE**

Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande du séminaire de Walbourg sollicitant une participation financière pour un voyage scolaire à Flaine du 5 au 10 janvier 2025.
Le coût du voyage revient à environ 510€/élève. 5 élèves de Surbourg participeront à ce voyage.

Le Conseil Municipal, après délibération, à 15 voix pour et 1 abstention décide :

- **D'ATTRIBUER** une subvention de 250 € pour les 5 élèves domiciliés à Surbourg. Cette aide correspond à 15% du coût du voyage limitée à 50€/enfant,
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif principal 2025

Pour extrait conforme,
Surbourg, le 17/12/2024

Le Maire
Olivier ROUX



La secrétaire de séance
Cathie BASTIAN



COMMUNE DE SURBOURG

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 13

Séance du 16 décembre 2024

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

Etaient présents : MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, WAGNER Bruno, WILHELM Pierre.
Mmes BASTIAN Cathie, BAUMULLER Anne, MULLER Anne, MULLER Véronique, REYMANN Aurélie, ROTH Valérie, SCHMITZ Nathalie.

Absents excusés :

Mme OESTERLE Nadia donne procuration à Mme SCHMITZ Nathalie
Mme LANG Anaïs donne procuration à Mme MULLER Anne
M. SIRVENT Claude donne procuration à M. GROSSHANS Daniel
M. TROLL Olivier donne procuration à M. SCHEIBEL Gérard (absent)

Absents non excusés :

MM. GERBER Rémi, SCHEIBEL Gérard

Nombre de voix délibératives : 13 + 3 procurations

Délibération n° 85-2024

Objet : ONF - PROGRAMME DES TRAVAUX PATRIMONIAUX ET D'EXPLOITATION 2025

VU le courrier adressé par l'ONF le 26 novembre 2024 relatif au programme d'exploitation ainsi que le programme des travaux patrimoniaux (maintenance, sylviculture, infrastructure et accueil du public) à réaliser dans la forêt communale de Surbourg en 2025,

CONSIDERANT qu'il convient aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur les programmes ainsi établis,

ENTENDU les explications de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **ADOpte** sans observation le programme d'exploitation ainsi que le programme des travaux patrimoniaux pour l'exercice 2025 tel qu'ils sont présentés par l'ONF
- **DECIDE** d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2025
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document à relatif à ce dossier

Pour extrait conforme,
Surbourg, le 17/12/2024

Le Maire
Olivier ROUX

A circular official stamp of the Municipality of Surbourg is partially obscured by a large, stylized signature in black ink. The stamp contains the text 'MUNICIPALITE DE SURBOURG' and '1870'.

La secrétaire de séance
Cathie BASTIAN

A stylized signature in black ink, likely belonging to Cathie Bastian, is written over the text.

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de WISSEMBOURG
67250

COMMUNE DE SURBOURG

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 13

Séance du 16 décembre 2024

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

Etaient présents : MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, WAGNER Bruno, WILHELM Pierre.
Mmes BASTIAN Cathie, BAUMULLER Anne, MULLER Anne, MULLER Véronique, REYMANN Aurélie, ROTH Valérie, SCHMITZ Nathalie.

Absents excusés :

Mme OESTERLE Nadia donne procuration à Mme SCHMITZ Nathalie
Mme LANG Anaïs donne procuration à Mme MULLER Anne
M. SIRVENT Claude donne procuration à M. GROSSHANS Daniel
M. TROLL Olivier donne procuration à M. SCHEIBEL Gérard (absent)

Absents non excusés :

MM. GERBER Rémi, SCHEIBEL Gérard

Nombre de voix délibératives : 13 + 3 procurations

Délibération n° 86-2024

Objet : EXTENSION DE LA MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE – CONVENTION D'ETUDES

Le Maire expose :

La sage-femme installée dans l'actuelle maison de santé souhaiterait travailler avec une collaboratrice et étendre son activité à l'acuponcture et l'échographie.

Le bureau qu'elle occupe ne lui permet pas de se développer.

Par ailleurs, Dr Roth, gérante de la MSP, souhaiterait également accueillir un médecin généraliste supplémentaire et développer l'accueil d'internes ce qui constituerait un réel vivier pour Surbourg en cas de départ d'un généraliste.

Lors de la séance du 1^{er} octobre 2024, le Maire avait proposé de créer un groupe de travail composé du Maire, des adjoints et de certains conseillers municipaux afin de réfléchir aux solutions envisageables qui pourraient être ensuite soumises à l'ensemble de conseil municipal.

Ce groupe de travail s'est réuni le 18 novembre.

Suite à cette réunion, le Maire soumet au conseil municipal une convention pour la réalisation d'une étude de faisabilité par l'Ets DSI d'un montant forfaitaire de 4 500€ HT.

La prestation consisterait à :

- Des réunions préalables avec les représentants du maître d'ouvrage en vue de l'élaboration du programme des travaux, synthèse des besoins pour les différentes affectations et établissement du planning prévisionnel des travaux
- L'intervention sur site pour le relevé contradictoire des plans, analyse des structures existantes et complément de plans manquants pour l'étude
- L'étude et l'établissement de plans tenant compte des différents cahiers des charges des intervenants
- L'étude, métrés et préchiffrage du coût prévisionnel des travaux et propositions techniques et des matériaux préconisés
- L'établissement d'un planning des travaux
- La présentation de l'étude avec de potentielles variantes au maître d'ouvrage et ses représentants

Le Conseil Municipal, après délibération, à 15 voix pour et 1 abstention :

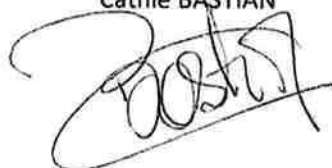
- **ACCEPTÉ** la convention d'études proposée par l'entreprise DSI pour les missions décrites ci-dessus,
- **AUTORISE** le Maire à signer ladite convention,
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2025.

Pour extrait conforme,
Surbourg, le 17/12/2024

Le Maire
Olivier ROUX

A circular official stamp of the Municipality of Surbourg is partially obscured by a large, stylized handwritten signature in black ink.

La secrétaire de séance
Cathie BASTIAN

A large, stylized handwritten signature in black ink, corresponding to the name Cathie Bastian.

COMMUNE DE SURBOURG

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 13

Séance du 16 décembre 2024

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

Etaient présents : MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, WAGNER Bruno, WILHELM Pierre.

Mmes BASTIAN Cathie, BAUMULLER Anne, MULLER Anne, MULLER Véronique, REYMANN Aurélie, ROTH Valérie, SCHMITZ Nathalie.

Absents excusés :

Mme OESTERLE Nadia donne procuration à Mme SCHMITZ Nathalie

Mme LANG Anaïs donne procuration à Mme MULLER Anne

M. SIRVENT Claude donne procuration à M. GROSSHANS Daniel

M. TROLL Olivier donne procuration à M. SCHEIBEL Gérard (absent)

Absents non excusés :

MM. GERBER Rémi, SCHEIBEL Gérard

Nombre de voix délibératives : 13 + 3 procurations

Délibération n° 87-2024

Objet : CREATION D'UN CHEMIN PIETONNIER AU LIEU-DIT « AUF DIE PFISTERMATT »

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a consulté les propriétaires des parcelles concernées par le chemin piétonnier au lieu-dit « Auf die Pfistermatt ».

Chaque propriétaire a donné son accord pour céder à la commune une partie de terrain afin de permettre la création de ce chemin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- **D'ACQUERIR** les parcelles ci-dessous :
 - Section 26 N°89/23 d'une contenance de 0,59 are
 - Section 26 N°91/24 d'une contenance de 0,64 are
 - Section 26 N°93/25 d'une contenance de 1,79 are
 - Section 26 N°95/26 d'une contenance de 0,44 are
 - Section 26 N°97/27 d'une contenance de 1,46 are
 - Section 26 N°99/28 d'une contenance de 0,67 are

- **DE FIXER** le prix d'acquisition à 500€/l'are,
- **DE PRENDRE** en charge les frais d'arpentage et d'actes notariés correspondant à cette opération,
- **D'AUTORISER** le Maire à signer les actes notariés et toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Surbourg, le 17/12/2024
Le Maire
Olivier ROUX

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'OR', is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'LE MAIRE DE SURBOURG' and the year '2024'.

La secrétaire de séance
Cathie BASTIAN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CB', is written in a cursive style.

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de WISSEMBOURG
67250

COMMUNE DE SURBOURG

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 13

Séance du 16 décembre 2024

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

Etaient présents : MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, WAGNER Bruno, WILHELM Pierre.
Mmes BASTIAN Cathie, BAUMULLER Anne, MULLER Anne, MULLER Véronique, REYMANN Aurélie, ROTH Valérie, SCHMITZ Nathalie.

Absents excusés :

Mme OESTERLE Nadia donne procuration à Mme SCHMITZ Nathalie
Mme LANG Anaïs donne procuration à Mme MULLER Anne
M. SIRVENT Claude donne procuration à M. GROSSHANS Daniel
M. TROLL Olivier donne procuration à M. SCHEIBEL Gérard (absent)

Absents non excusés :

MM. GERBER Rémi, SCHEIBEL Gérard

Nombre de voix délibératives : 13 + 3 procurations

Délibération n° 88-2024

Objet : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CEA POUR LA GESTION DE LA BIBLIOTHEQUE

La Collectivité européenne d'Alsace, à travers son pôle Lecture Publique - Bibliothèque d'Alsace, accompagne au quotidien 300 bibliothèques. Sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Outre-Forêt, elle accompagne 11 bibliothèques, dont la bibliothèque de Surbourg.

Ce partenariat permet, notamment, aux communes de bénéficier de conseils experts de la Bibliothèque d'Alsace, de former gratuitement les bibliothécaires et bénévoles de la commune et de compléter les fonds documentaires de la bibliothèque grâce à des collections complémentaires.

La CEA souhaite réaffirmer ce partenariat essentiel, via la signature d'une nouvelle convention avec chaque commune partenaire.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention de partenariat avec la Collectivité européenne d'Alsace pour la gestion de la bibliothèque de Surbourg

Pour extrait conforme,
Surbourg, le 17/12/2024

Le Maire
Olivier ROUX



La secrétaire de séance
Cathie BASTIAN

